



REPUBLIQUE DU BURUNDI
Commission Electorale Nationale Indépendante



CENI

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 12 JUILLET 2010.

1. La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance de l'opinion nationale et internationale que la Campagne pour l'élection des Sénateurs du 28 juillet 2010 a débuté ce lundi 12 juillet 2010 à 6 h00 du matin conformément au décret n°100/109 du 11 juillet 2010.
Cette campagne sera close le 25 juillet 2010 à 18 h00 avec une journée de suspension le 23 juillet 2010 à cause de l'élection des Députés.
2. La CENI porte également à la connaissance de l'opinion que seules les candidatures du parti CNDD-FDD sont régulièrement enregistrées à cette date.
3. Sans toutefois allonger la période de campagne, la CENI ouvre encore 3 jours supplémentaires pour les partis politiques ou les candidats indépendants qui auraient eu des difficultés à compléter leurs dossiers pour les listes des candidats à l'élection des Sénateurs jusqu'au 15 juillet 2010 à 17h30.
4. Pour ce cas, les bordereaux de versement de la caution de 400.000 FBU par liste de candidats, doivent parvenir à la CENI au plus tard le vendredi 16 juillet 2010 à 17h30. L'entrée en campagne pour chaque liste de candidats est conditionnée par le paiement de cette caution.
5. La CENI rappelle que le collège électoral des Sénateurs est constitué par les membres des Conseils Communaux. Le nombre de bureaux de vote correspond au nombre de Provinces du Burundi, c'est-à-dire 17 au total sur le territoire national.

... / ...

« Ensemble pour les élections démocratiques : libres, apaisées et transparentes »

6. L'emplacement de ces bureaux de vote sera indiqué par les Commissions Electorales Provinciales Indépendantes aux Chef-lieux des différentes Provinces le moment opportun.

Fait à Bujumbura, le 12/07/2010

Pierre Claver NDAYICARIYE

Président de la CENI.

